

Reçu par mail, le 15 avril 2021

Madame, Monsieur,

Vu la charge de travail actuelle, je me permets de vous répondre par mail votre courrier du 12 avril.

La question des indications à la vaccination et de l'immunité conférée par une infection n'est pas encore totalement claire. Ce n'est pas au niveau d'un canton de nous positionner.

Ces questions sont discutées au niveau de la commission fédérale pour les vaccinations et seront ensuite intégrées dans des recommandations de l'OFSP.

Nous vous invitons donc à suivre les informations figurant sur le site de l'OFSP, sachant que certaines des questions que vous posez ne sont pas encore résolues sur le plan scientifique. Pour mémoire, la collecte d'informations sur ce virus a débuté en janvier 2020.

Avec mes meilleurs messages,

Dr Claude-François Robert
Médecin cantonal

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Département des finances

et de la santé

Service de la santé publique

Rue des Beaux-Arts 13

2000 Neuchâtel

T +41 32 889 52 25

F +41 32 722.02.90

www.ne.ch/santepublique